

## Compte rendu du Conseil d'établissement 2021-2022

Date : Lundi 11 avril 2022  
Heure : 15 h 30  
Lieu : Conférence téléphonique Teams

1. Ouverture de la séance. Présences, vérification du quorum.

Présences :

Membres	Présent	Absent
Josée Leclair, membre entreprise	✓	
Steeve Breton, membre entreprise		✓
Francis Perron, membre socioéconomique et communautaire	✓	
Nathalie Durocher, membre socioéconomique et communautaire	✓	
Anny Bélanger, professionnelle	✓	
Nicolas Benvenuto, professionnel, substitut 1		
Christine Dupuis, enseignante		✓
Vanessa Nenquin, enseignante		✓
Valérie Delisle, enseignante, substitut 1		
Cathy Noël, enseignante, substitut 2	✓	
Annie Lapointe, soutien administratif	✓	
Brigitte Narcisse, soutien administratif, substitut 1		
Brice Obianga, membre du Comité consultatif des adultes	✓	
Chandler Doyon, membre du Comité consultatif des adultes	✓	
Ismaël Essodina Daboya, membre (subst. 1) Comité consultatif des adultes		
Barbara Gagnon, membre (subst. 2) Comité consultatif des adultes		
Julie Pinard, directrice par intérim	✓	

Manon Paquet, invitée spéciale

2. Adoption de l'ordre du jour

Le point 5 sera fait en premier afin de permettre à notre invitée de nous quitter après sa présentation.

Résolution CE-2022-04-11.01

Il est proposé par Anny Bélanger et appuyé par Nathalie Durocher d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal du 7 février 2022

Résolution CE-2022-04-11.02

Il est proposé par Nathalie Durocher et appuyé par Francis Perron d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

a) Affaires découlant des procès-verbaux

Point 3. a) Nous sommes en attente de la lettre Info-Sanction afin de connaître la proposition du Ministère en lien avec le déboulage.

Point 7. c) Les appareils de détection pour le CO<sub>2</sub> sont maintenant calibrés. On peut maintenant s'y fier.

Point 7. d) Le plan de contingence se poursuit jusqu'au 30 avril.

4. Période de questions du public

Aucun public

5. Présentation du plan d'action du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (Manon Paquet, invitée)

Manon Paquet, coordonnatrice au Centre et membre de l'équipe de travail, nous fait la présentation du Plan qui sera présenté également au personnel du Centre à la prochaine journée pédagogique. Il se définit en neuf points :

- 1- Analyse de la situation
- 2- Mesures de prévention
- 3- Collaboration avec les parents
- 4- Modalités pour effectuer un signalement
- 5- Actions à prendre à la suite d'un geste d'intimidation ou de violence
- 6- Confidentialité
- 7- Mesures de soutien ou d'encadrement
- 8- Sanctions disciplinaires
- 9- Suivi des signalements

Résolution CE-2022-04-11.03

Il est proposé par Cathy Noël et appuyé par Chandler Doyon d'approuver le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence tel que présenté.

Approuvé à l'unanimité.

6. Situation budgétaire (information)

L'année se terminera avec un surplus de 800 000 \$. Certains aménagements sont déjà prévus entre autres pour le local 204, le magasin scolaire ainsi que l'achat de mobiliers pour les cours extérieures des différents établissements.

7. État de situation COVID

Une « photo » de la situation est prise chaque jeudi pour déterminer le nombre d'absences. Le port du masque et le lavage des mains demeurent obligatoires.

8. Informations de la direction

a) PEVER

- Le comité de la CSSRS a été créé au printemps dernier. Les consultations auront lieu de mai à septembre 2022. Au Centre, chacune des équipes a pris leur décision en lien avec nos orientations.

b) Parcours de l'élève

- Encore en processus de travail. Ce parcours devrait nous être présenté à la dernière rencontre du CÉ.

c) État des groupes

- Présentation des nombres d'ETP du mois de février comparativement à l'année passée.

d) Événement des élèves méritants

- Une soirée pour la reconnaissance de nos élèves, sous forme de 4 à 7, se tiendra à la cafétéria du Centre Saint-Michel le 19 mai 2022.

e) Image logo Centre Saint-Michel

- Le logo a été rajeuni avec des couleurs de noir et rouge. Une image plus restreinte a été présentée pour des objets corporatifs. Les normes graphiques seront transmises au personnel du Centre.

9. Informations du Comité consultatif des adultes

a) Suivi services alimentaires

- Pour avoir un service à la cafétéria, 30 à 40 repas doivent être vendus quotidiennement. Avant la pandémie, une vingtaine seulement était vendue. La proposition du traiteur est d'avoir des bons de commande pour faire venir des repas congelés qui pourraient être entreposés à la cafétéria. Le tout serait géré par le Comité consultatif des adultes.

- b) Aménagement du local 026
  - Le comité consultatif va embellir ce local pour le rendre agréable pour les élèves. Avec le surplus budgétaire, la direction va permettre l'achat d'objets qui pourront être déplacés au besoin.
- c) Club des débats
  - Quinze personnes se sont présentées le 28 mars pour débattre sur le sujet de la légalisation des drogues.
- d) Midi-causerie
  - Le local peut accueillir seulement 14 personnes. Le comité recherche un local plus grand.
- e) Collecte de sang du 19 avril
  - Le comité s'impliquera sur la collecte de la prise de sang.

10. Informations de la présidence

- a) Poste à combler : membre socioéconomique et communautaire
  - Nathalie Durocher quittera son poste au sein du conseil d'établissement à la fin de l'année. Julie Pinard et Josée Leclair se chargeront de trouver un autre membre socioéconomique et communautaire pour l'année prochaine.

11. Informations de la Fondation Saint-Michel

- a) Différentes activités ont eu lieu pour amasser des sommes d'argent :
  - Le 15 décembre se tenait un 4 à 7 au Loubard (330 \$)
  - À la journée pédagogique du 14 février, 73 personnes ont acheté des boîtes à lunch (217 \$)
  - Contribution sur la paye du personnel 2021-2022 (4 988 \$)

Un total de 5 535 \$ ont été déposés dans le compte de la Fondation du Centre Saint-Michel.

12. Affaires nouvelles

Rien à ce point

13. Levée de l'assemblée

Résolution CE-2022-04-11.04

Il est proposé par Francis Perron et appuyé par Chandler Doyon de lever l'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

L'assemblée se termine à 17 h 30.